



# Université d'Été Lions de la Musique



## L'Université d'Été LIONS de la Musique prépare sa dix-septième année.

**En 1999** des membres du LIONS Clubs International, passionnés de musique ont décidé de mettre leur expérience au service de jeunes musiciens désireux de se perfectionner et d'aider leur avenir professionnel. Avec l'appui du District Lions Sud Est fût créée l'Université d'Été LIONS de la Musique action humaniste originale et unique, Implantée aux Orres - Embrun (Hautes Alpes).

**En 2001** la 1ère université accueillait 20 stagiaires autour de 4 disciplines. Pendant 17 ans chaque session a vécu une évolution, création de nouvelles classes, augmentation du nombre de concerts, depuis 10 ans regroupés en Festival dans l'Embrunais, s'appuyant localement sur le Club Embrun Val de Durance.

**Chaque année l'UDELM** propose aux élèves des conservatoires et écoles de musique français et étrangers, sans limite d'âge ni de niveau, des Master classes personnalisées dans dix instruments.

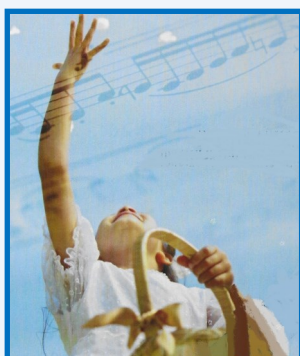
**Quelque soit son projet** : rentrer dans une classe supérieure, intégrer un conservatoire, préparer une médaille ou un concours, progresser professionnellement ou reprendre un instrument pour son plaisir ou jouer « en ensemble », le stagiaire sera personnellement guidé par un Maître attentif, professeur de conservatoire, concertiste international. Il rencontrera un public enthousiaste en participant aux concerts organisés par l'Université.

**L'ambiance familiale** créée par les organisateurs LIONS, l'accueil chaleureux d'une structure hôtelière dans le cadre majestueux des Hautes Alpes offrent à nos stagiaires des conditions idéales pour « cultiver leur talent ».

Nous attendons du 21 au 30 Juillet 70 stagiaires. Ils pourront choisir le piano, le violon, l'alto, le violoncelle, la guitare, la flûte, la clarinette, le hautbois, la trompette, et cette année l'orgue ainsi que la musique de chambre. Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'UDELM : [www.universite-musique.com](http://www.universite-musique.com).

**L'UDELM** vous donne rendez-vous pour sa dix-septième session et sur son site, Venez partager les joies de la rencontre de la musique et de la jeunesse dans la superbe région des Hautes Alpes !

**Des Chiffres Clés** : 16 ans : 16 sessions, 808 élèves des conservatoires européens, d'Europe de l'est, des Etats-Unis, du Moyen Orient et d'Asie et de la région Paca, plus de 110 concerts dans les églises de l'Embrunais, 1500 spectateurs/an.



## Pour Soutenir l'Udelm.

- Organisez un Concert UDELM (élèves et Maîtres) : Nous vous accompagnerons si vous le souhaitez dans l'Organisation.
- Prenez en charge un Stagiaire.
- Participez au séjour de fin de stage aux Orres (Week-end de 1 à 3 jours) que l'UDELM vous propose à des prix préférentiels à l'Hôtel des Ecrins - les - Orres, apportant ainsi vos encouragements aux élèves et aux Maîtres.
- Renseignez-vous : Contacts : Claude Cappez : 06 09 25 50 69

Claude.cappez0903@orange.fr

Jean-Pierre Passeti : 06 85 92 76 96

Jean-pierre.passeti@orange.fr

Et sur le site du district 103 SE : <http://www.lions-france.org/lions103se/>



## Devenez membre bienfaiteur\*

### Université D'Eté Lions De La Musique (UDELM)

Association de la loi de 1901 - Association Fille du DM103 France

## Bulletin d'Adhésion

Nom : ..... Prénom ..... Adresse.....

.....Code postal ..... Ville .....

Pour les membres Lions - Club Lions : .....

Téléphone: .....

E-mail : .....

Souhaite adhérer à l'Université D'Été de la Musique (UDELM)

### DONS (Cocher la Case Choisie)

En qualité de membre Actif, Bienfaiteur (\*) 30 €  50 €  Autre

Individuel (Personne Physique)

Entreprise - Association (Personne Morale) 100 €  150 €  Autre

Joindre le règlement de votre contribution de.....€ par chèque libellé à l'ordre de :

Université d'Été De la Musique (UDELM) et l'adresser à UDELM Claude Cappez23 Avenue Bartavello  
13470 Carnoux en Provence.



**Nota\***: dès réception du Don il sera adressé un reçu fiscal Pour les personnes physiques ( Vous pouvez déduire de vos impôts 66% de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable) - Pour les Entreprises elles peuvent déduire 60% dans la limite de 5 °/° de leur C.A.

Nota : Conformément aux dispositions de la loi du 6/1/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant dans le fichier de l'association.

(\*) Définition de membre Art.4 des Statuts de l'UDELM.

- Sont membres actifs les personnes qui manifestent leur volonté d'adhérer aux buts et objectifs de l'UDELM.
- Sont membres bienfaiteurs les personnes physiques ou morales qui manifestent leur volonté d'adhérer à l'UDELM et qui apportent une contribution volontaire dont le montant minimum sera fixé par le Conseil d'Administration de l'UDELM. Ces membres bienfaiteurs ont les mêmes droits et devoirs que les membres actifs.